

Le fabricant ou son représentant dûment autorisé établit en UE:

Majestic Safety Products & Services B.V.
Boîte postale 80
3200 AB Spijkenisse
Pays-Bas

déclare en engageant sa seule responsabilité que l'équipement de protection individuel (EPI), tel que décrit ci-dessous:

Lunettes de sécurité OXXA VISION 8062

Couleur : verres fumés • Numéro d'article: 7.78.062.00

est en conformité avec les dispositions du EPI-Règlement (UE) 2016/425 et les normes européennes harmonisées EN 166 :2001.

L'EPI est soumis à l'organisme notifié : **BSI Group The Netherlands B.V. (Notified Body Nr.: 2797), John M. Keynesplein 9, 1066 EP Amsterdam, Pays-Bas** a effectué l'examen de type UE (Module B) et a délivré le certificat pour examen de type UE **CE 708465**.

Fait à Spijkenisse, 19-10-2021



L. de Koning
Managing Director
Majestic Safety Products & Services B.V.